Règlement des études des diplômes d'université

Campagne 2025-2026

Année universitaire : 2025-2026

Composante : Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication (LLASIC)

Statut de la formation : Ouverte en renouvellement AVEC modification du RDE ou des MCC

Formation

Intitulé de la formation : Violence verbale et médiation en situation professionnelle Type de formation : Diplôme universitaire (DU)

Date du Conseil d'UFR : Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire :

Responsable pédagogique : Claire Hugonnier Régime : formation continue et formation initiale Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale	0	2
Formation continue	0	8
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) :

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP : Non

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

La formation universitaire ou émanant de structures privées est inexistante dans le domaine de la gestion de conflit d'un point de vue langagier. Les formations sur les gestions de conflit relèvent essentiellement d'approches psychologiques (connaissance de soi, gestion des émotions et psychologie positive) et/ou du management. Si ces dimensions sont présentes dans les cours dispensées pour le DU Violence verbale et médiation en situation professionnelle, la formation proposée rend compte, à partir de recherches menées depuis de nombreuses années, des mécanismes interactionnels violents et de la façon de les comprendre et de les appréhender.

Les professionnel·les en contact avec du public (personnel de santé, personnel des services publics, personnel d'accueil…) sont parfois dépourvu·es face à des situations d'agressivité ou de violence verbale, voire de harcèlement ou de maltraitance verbale. Au-delà d'un programme centré sur les émotions, et sur une pratique réflexive, ce DU vise à offrir une compréhension et une interprétation pratique des phénomènes interactionnels (actes de langage, enjeux langagiers de pouvoir, contrat communicationnel…) des mécanismes de montée en tension violente et des discours violents détournés, pour y faire face et y remédier.

Cette formation a pour vocation, dans le cadre de la médiation, de faire monter en compétence des personnels déjà en poste et de leur ouvrir de nouvelles missions au sein même de leur fonction.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Niveau licence dans n'importe quelle discipline, mais possibilité de prendre en compte l'expérience des candidat.es si le niveau requis n'est pas atteint.

2.2 Conditions d'admission

Sur dossier avec lettre de motivation

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : Année Universitaire

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : OUI

Volume horaire de la formation : 64h

Nombre d'ECTS : 14 ects

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation *(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)* Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

• 2 cours en médiation et conflit (déjà existants et proposés en Master Sciences du langage et Didactique des langues M1 et M2. Les cours sont dédoublés) :

- Interactions et violence verbale : 20h CM/TD
- Gestion de conflit : 20h CM/TD

• 2 séminaires en sociolinguistique : au choix parmi les séminaires proposés aux étudiant·es de Master et aux doctorant·es dans le cadre des actions de recherche du laboratoire = 4h.

La liste des séminaires est constituée en juillet et communiquée aux inscrits au plus tard fin décembre pour qu'ils réalisent leurs choix de deux séminaires dès le premier semestre.

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire : Non Rapport

de stage : Non Projets

tuteurés : Non

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

L'assiduité est nécessaire pour le suivi de la formation. L'évaluation prend la forme d'un contrôle continu

Absences aux examens :

Il s'agit d'un contrôle continu

III. Résultats

Article 5 : Jury

Les jurys seront organisés en respectant le calendrier Universitaire après les semaines d'enseignement.

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Obtention de la moyenne à 10/20 à chaque enseignement.

Article 7 : Redoublement

Si les enseignements ne sont pas validés

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité Tarifs

Formation initiale : 200 Tarifs en

Contrat d'apprentissage : Tarifs

Formation continue : 728

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

Discours et pouvoir (10h) (2x5h) – 19 et 20 mars 2026
Ce cours propose une courte introduction à la sociolinguistique, à travers le prisme de l'une des notions centrales aux réflexions de cette discipline : le pouvoir. Ce module a pour but d'amener les participant·es à réfléchir, à analyser et à identifier à la manière dont le langage participe à la construction des rapports de domination sociale, et est investi par les acteurs sociaux comme un outil permettant de résister et/ou de perpétuer ces mêmes rapports. Ce module introductif permettra de poser le cadre général du questionnement des violences dans le langage.

Interactions et violence verbale (20h) (4x5h) – 21 au 24 avril 2026
Ce cours a pour objectif de comprendre les mécanismes interactionnels et discursifs de la violence verbale. On abordera les différentes formes de violence verbale, fulgurante, polémique et détournée d'un point de vue interpersonnel et institutionnel. Il s'agira de mieux comprendre les mécanismes de la violence verbale, mécanismes linguistiques, contextuels, émotionnels. Le cours s'appuiera sur des exercices pratiques de mises en situation qui amèneront à réfléchir sur la prévention et la remédiation. Les connaissances portent sur l'analyse interactionnelle et discursive d'un point de vue sociolinguistique et idéologique.

Approches juridiques des violences verbales (10h) (2x5h) – 21 au 22 mai 2026
Ce cours a pour objectif d'explorer le cadre juridique applicable à la violence verbale dans le milieu professionnel et aux pistes de médiation juridique existantes. Ce module entend montrer comment le droit qualifie et sanctionne les propos violents, à partir notamment des concepts de diffamation, injure et d'harcèlement moral. À partir d'étude de cas, ce module donnera finalement des clés pour comprendre les enjeux juridiques liés aux violences verbales au travail et, le cas échéant, y répondre de manière éclairée et encadrée par la loi.

Gestion de conflits (20h) (4x5h) – 16 au 19 juin 2026
Sous forme d'ateliers, ce cours a pour objectif, dans une perspective sociolinguistique et interactionnelle, de pratiquer la gestion de conflit. À partir de la compréhension du phénomène de violence verbale et des rapports de pouvoir dans le langage, il s'agira de mettre en œuvre et de s'approprier, en situation, les différentes étapes nécessaires à la médiation. Différentes méthodes de remédiation pourront être abordées (Pratiques narratives, gestion des émotions et Communication Non Violente).

Deux séminaires au choix autour sur la violence verbale (2h)